

ERRAFINI USINARTS

22, Rue Honoré Baradat Tél: 06-51-42-87-01 64150 MOURENX

usinarts@gmail.com www.usinarts.net

Facture

AS SAILING

À l'attention de M. STÉPHANE AUGIS 4 rue Ernest Renan 85270 St Hilaire de Riez

N/Ref: Facture 64-104-1 du 12/04/2019

Demi-coquille

Cdts règlement : Comptant

À régler le : 19/04/19

TVA non applicable - art 293 bis du CGI

Produits	Qté	PU
[PROD01] Demi-coquille	4,00	70,00

Total €Net	280,00

En votre aimable règlement.

usineur.fr

Conformément au décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, et dans le cas d'une facture émise vers un professionnel, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due au créancier en cas de retard de paiement est fixé à 40 euros.